

Luxembourg, le 30 janvier 2024

Circulaire n° 2024-006

## Circulaire

aux administrations communales,  
aux syndicats de communes

**Objet** : Calendrier 2024 relatif aux procédures de réaffectation, d'affectation et de répartition du personnel des écoles de l'enseignement fondamental

Madame, Monsieur,

Afin de vous faciliter la planification des séances des conseils communaux respectivement des comités d'un syndicat scolaire, je vous fais parvenir ci-dessous le planning des procédures de réaffectation et d'affectation du personnel des écoles pour l'année 2024.

|                             | <b>Calendrier des réaffectations, affectations et répartitions du personnel enseignant et socio-éducatif de l'enseignement fondamental</b>   |
|-----------------------------|--|
| 15.03.2024                  | communication du contingent aux communes / comités des syndicats scolaires   |
| 19.04.2024 à 17h00          | communication des postes vacants d'instituteur et des postes vacants d'éducateur aux directeurs EF par les communes (resp. par les syndicats scolaires / autres organismes du MENJE) (liste 1 instituteurs / éducateurs) |
| 24.04.2024                  | communication des postes vacants d'instituteur et des postes vacants d'éducateur par les directeurs EF au MENJE (liste 1)  |
| 03.05.2024                  | publication de la liste 1 des postes d'instituteur vacants et de la liste 1 des postes d'éducateur vacants   |
| 08.05.2024 à 17h00          | délai de remise des demandes de réaffectation par les instituteurs et par les éducateurs aux directeurs EF (resp. au MENJE) (liste 1)  |
| 14.05.2024                  | transmission du classement des instituteurs et des éducateurs par les directeurs EF aux communes / comités des syndicats scolaires   |
| à partir du 22.05.2024      | vote des conseils communaux (resp. des comités des syndicats scolaires)  |
| 06.06.2024 à 12h00          | date limite pour la transmission des propositions de réaffectation des instituteurs et des éducateurs par les communes au MENJE  |
| 07.06.2024                  | réaffectations liste 1 des postes d'instituteur et des postes d'éducateur  |
| 11.06.2024                  | vérification des déclarations de vacance de postes d'instituteur (liste 1bis) dans Scolaria par les communes (resp. les syndicats scolaires)   |
| 13.06.2024 à 12h00          | transmission des observations sur la liste 1bis des postes d'instituteur par les directeurs EF et les communes au MENJE  |
| 14.06.2024                  | communication des postes vacants d'éducateur par les communes / syndicats scolaires aux directeurs EF (liste 2)  |
| 14.06.2024 fin d'après-midi | publication de la liste 1bis des postes d'instituteur vacants  |



|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| 17.06.2024 à 17h00                   | remise des candidatures pour la liste 1bis des postes d'instituteur vacants au MENJE (via l'application Scolaria)                                 |
| 18.06.2024                           | réaffectations liste 1bis des postes d'instituteur vacants et réaffectations d'office   |
| 18.06.2024                           | communication des postes vacants d'éducateur au MENJE par les directeurs EF (liste 2)   |
| 19.06.2024                           | recalcul du contingent  |
| 26.06.2024                           | communication des postes d'instituteur encore vacants (liste 2) par les communes (resp. par les syndicats scolaires) aux directeurs EF            |
| 28.06.2024 à 12h00                   | communication des postes d'instituteur vacants de la liste 2 au MENJE par les directeurs EF   |
| 28.06.2024                           | publication de la liste 2 des postes vacants d'éducateur  |
| 01.07.2024 à 14h00                   | détermination des postes réservés aux instituteurs-stagiaires   |
| 02.07.2024                           | ajustement des postes d'instituteur encore vacants après détermination des postes stagiaires par les communes (resp. par les syndicats scolaires) |
| 02.07.2024 8h00 - 03.07.2024 à 17h00 | demandes de répartition d'office par les chargés de cours, membres de la réserve des suppléants   |
| 03.07.2024 à 17h00                   | délai de remise des demandes de réaffectation et d'affectation par les éducateurs au MENJE (liste 2)  |
| 04.07.2024-15.07.2024                | affectation liste 2 des éducateurs  |
| 12.07.2024                           | affectation des instituteurs-stagiaires   |
| 12.07.2024 – en cours d'après-midi   | répartition d'office des chargés de cours, membres de la réserve de suppléants (2 <sup>e</sup> tour)  |
| 12.07.2024 à 18h00                   | publication de la 2 <sup>e</sup> liste des postes d'instituteur vacants   |
| 15.07.2024 à 17h00                   | remise des candidatures pour la liste 2 des postes d'instituteur vacants au MENJE (via l'application Scolaria)                                    |
| 16.07.2024                           | affectations et répartitions des chargés de cours, membres de la réserve de suppléants et des remplaçants   |
| 22.07.2024                           | vérification des affectations des chargés de cours et des remplaçants par les directeurs EF   |

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.



Claude MEISCH  
Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

